Groupe de travail Loire-Bretagne
Plantes envahissantes

Compte Rendu de la Réunion du vendredi 11 mai 2012
à l'Ecopôle de la région Centre
Orléans, de 9h30 à 16h30

Ordre du jour/Sommaire

1. Validation du compte-rendu du 09/12/2011.
2. Point sur les différentes démarches territoriales 2011-2012 :
   - **Pays de la Loire**
   - **Bretagne**
   - **Poitou-Charentes**
   - **Centre**
   - **Auvergne**
   - **Bassin de la Vienne**
   - **Loire**
3. Avancée des démarches du groupe de travail des Invasions Biologiques en Milieu Aquatique (Emilie Mazaubert, IRSTEA).
4. Application web de suivi des espèces invasives en Pays de la Loire, (R. Matrat, DREAL Pays de la Loire), Suivis et inventaires « participatifs » en lien avec le CBN MC (A. Bodin, CPIE Pays Creusois).
5. Faune invasives : Coordination de bassin sur les Vertébrés exotiques envahissants (E. Sarat, ONCFS) et coordination régionale Faune invasives en Pays de la Loire (R. Matrat, DREAL PdL).
6. Bilan de plusieurs années de suivi sur l'égérie dense en Vendée (Jacques Haury, INRA Agrocampus Rennes) ;
7. Les Hydrocharitacées invasives (INRA Agrocampus Rennes) ;
8. Outils bassin : plaquette de présentation du groupe de travail de bassin, fiches expériences de gestion, chantier et sites, exposition, stratégie (S. Hudin, FCEN).
9. Divers.

Participants:

Loic Anras (Forum des Marais Atlantiques), Amélie Bodin (CPIE Pays Creusois), Benjamin Bottner (Institution d'Aménagement de la Vilaine), Olivier Coffin (CPIE Pays Creusois), Pascal Danneels (FCEN), Hélène Gervais (Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre), Sabine Greulich (Univ Tours), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Stéphanie Hudin (FCEN), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Isabelle Laroche (Conseil Régional Poitou-Charentes), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Roland Matrat (DREAL Pays de la Loire), Emilie Mazaubert (IRSTEA Bordeaux), Emilie Moine (CPIE Monts du Pilat), Simon Nobilliaux (CBN Bassin Parisien anntenne région Centre), Emmanuelle Sarat (ONCFS).

Excusés : Elisabeth Lambert (UCO) ; Nicolas Pipet (IIBSN).

1. Compte rendu de la réunion du 09 décembre 2011 :

Compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2011 validé par les membres du groupe.

2. Point sur les différentes démarches territoriales 2011-2012 :

Pays-de-la-Loire (Roland Matrat – DREAL Pays de la Loire)

En 2012, sera poursuivi l'analyse des chantiers de gestion (arrachage, enlèvement) d'espèces surtout aquatiques, avec une stagiaire de master II. Cette analyse porte sur l'efficacité des chantiers et vise à affiner la mercuriale réalisée en 2010.ce travail permettra de travailler également sur l'aspect cartographique, avec la géographie des sites de chantiers.
Un enjeu supplémentaire est également d'élaborer des outils d'aide à la décision pour les gestionnaires, afin de mieux choisir les sites d'intervention, et de prioriser ainsi les efforts.
Courant juin, une première version de l'application permettant de renseigner les mentions d'espèces en ligne (cf. présentation spécifique).
Les actes du colloque du 11 et 12 mai 2011 vont paraitre (septembre 2012) dans la revue Aestuaria dans laquelle figurera la stratégie régionale validée. Les présentations sont téléchargeables sur le site de la DREAL
Trois journées de formation sont programmées en 2012 : la première a déjà eu lieu, avec 70 personnes surtout des gestionnaires des routes, auxquels ont été présentées surtout les espèces terrestres. Organisée avec le CT de l'Ouest Bretagne Pays de la Loire.
Un comité concernant la faune invasive se met en place, les premières réunions se dérouleront en 2012.
Suivis scientifiques Egérie dense (Université Poitiers), thèses Jussies terrestres (Agrocampus Ouest INRA), sur le compostage des Renouées, les plaines de Mazerolles, Brière, Marais Nord-Loire, Elodée dense. Un travail sur la crassule de Helms, espèce émergente a aussi débuté dans le but de contenir l'espèce avant qu'elle ne se diffuse à partir des premiers foyers.

Le CETRA : en mesure de fournir des documents – fiches techniques qui pourraient être fournies aux prestataires de services aux collectivités au titre de financements publics.

Bretagne (Jacques Haury - Agrocampus Rennes ; Benjamin Bottner- Institut d'aménagement de la Vilaine)- *pas encore de coordination régionale dans cette région du bassin*

Un séminaire sur les espèces invasives a été organisé par Bretagne Vivante, missionné par le conseil régional pour travailler sur les recueils d'expériences de gestion. Un document doit être édité prochainement sur ces retours d'expériences.

Poitou-Charentes (Loic Anras, Forum des Marais Atlantiques et Isabelle LAROCHE, Conseil Régional Poitou-Charentes)

Pour mémoire, l'Observatoire Régional des plantes exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques en Poitou-Charentes, dit ORENVA, initié par la Région Poitou-Charentes est animé en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques et l'Observatoire Régional de l'Environnement. Le bilan 2011 de l'ORENVA ayant déjà été présenté en décembre dernier par Léna RABIN (FMA), la présentation de ce jour se concentre sur les échéances à venir 2012 et les premiers rendus cartographiques des données 2011.

1. évènementiel et animations

- le 23 mai à Melle (79) aura lieu le comité de pilotage permettant de faire le bilan de l'année 2011 et d'évoquer les perspectives 2012, il sera suivi pour la 1ère fois d'un après-midi d'échanges techniques avec 4 interventions :
  - Mise en place d'un protocole de suivi des renouées asiatiques depuis 2008 sur le bassin de la sèvre niortaise (Nicolas PIPET, Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise) ;

- Etude de l'invasion de l'Erable negundo dans les ripisylves du Sud-ouest de la France et conservation des milieux (Annabel Porté, INRA - UMR BIOGECO, Université de Bordeaux 1) ;
- Expérimentation de la télédétection de la Jussie sur le bassin de la Vilaine (Benjamin BOTTNER, EPTB Vilaine).

A l'occasion de cette journée, la Région Poitou-Charentes fera une courte présentation des modifications apportées au règlement régional de sa politique en faveur de la gestion des rivières, notamment de l'évolution de l'aide à la lutte contre la jussie. En effet, la Région soutenait jusqu'à présent les maîtres d'ouvrages des marais de l'Ouest (poitevin et charentais), des rivières Thouet, Charente et Vienne, zones historiques les plus fortement touchées. A la Commission Permanente du 13 février 2012, l'aide régionale a été étendue aux zones récemment affectées de façon conséquente, identifiées sur la base de la cartographie ORENVA, d'où toute l'importance de la remontée des observations de terrain et des missions de l'ORENVA dans cette aide à la décision.

- Le 26 juin aura lieu, à Gond-Pontouvre en Charente, une journée de formation avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique sur la reconnaissance des plantes aquatiques exotiques envahissantes, ainsi que quelques patrimoniales, afin de permettre aux techniciens de rivières, observateurs de terrain, d'identifier aussi les plantes de nos milieux.
- Du 10 au 13 septembre à Niort, sera reconduite la formation CNFPT à destination des techniciens de la région, telle qu'elle avait été menée en 2010.

2. Observatoire cartographique en ligne

Rendus cartographiques : un pas a été franchi dans la fourniture de cartes en ligne sur le site internet de l'Observatoire (www.orenva.org) avec la présentation des bilans annuels à partir de 2009 selon trois thématiques :

- Cartes de prospection toutes espèces confondues.
- Cartes d'envahissement et d'intervention jussies: les linéaires prospectés (et non prospectés), les linéaires infestés (et non infestés), les linéaires avec interventions de régulation (et non traités).
- Cartes des points contacts des autres espèces invasives (autres aquatiques que Jussie et terrestres).

En complément sont fournies les cartes du réseau des coordonnateurs de bassins versants auxquels doit se référer tout observateur de terrain pour le transfert des données vers le niveau régional.

L'animation du réseau d'observateurs se poursuit en 2012 pour l'extension et la généralisation progressive de l'emploi des trois protocoles de remontées de données, combinant fiches de terrain, terminaux numériques portables de terrain (PDA), et système de saisie sur serveur cartographique en ligne. L'objectif est d'améliorer la couverture spatiale, de faciliter la saisie et réduire les temps de remontée de données à l'observatoire régional. Le travail de valorisation cartographique doit encore se poursuivre pour offrir aux décideurs locaux, départementaux et régionaux un meilleur outil d'aide à la décision pour la coordination des actions de gestion au sein de chaque bassin versant. Le travail devrait s'axer également en 2012 vers la communication envers le grand public et les élus des communes régionales.

Le réseau des techniciens de rivières observateurs de données étant soutenu par le Conseil Régional, le relevé et le renseignement des données est financé dans le cadre de leurs missions.

Centre (Hélène Gervais, CEN de la région Centre – Simon Nobiliaux, CBNBP)

Deux fiches ont été rédigées par le CBNBP sur l'ambroisie à feuille armoise et la berce du Caucase. Actuellement nous ne savons pas encore quel sera le support de ces fiches et leur mode de diffusion, nous l'évoquerons le 25 juin dans la cadre de la réunion du groupe Centre.
Des pages internet dédiées aux plantes invasives et au groupe ont été rajoutées sur le site du Cen Centre.

Une communication a été effectuée auprès de certaines collectivités, une fiche a été rédigée pour l'agenda 21 du pays foret d'Orléans val de Loire. L'intégration dans la démarche des agendas 21 devrait se perpétuer. Le GTPI (groupe de travail plantes invasives) en région Centre devrait s'insérer dans un module de formation à la région sur la trame verte et bleue auprès des collectivités souhaitant mettre en place des agendas 21.

Le Groupe a également contacté la mairie d'Orléans qui est en train de réactualiser son PLU pour insérer cette problématique dans le cadre de la création de nouveaux lotissements (éviter de planter des espèces invasives).

Le GTPI a également répondu à plusieurs sollicitations ponctuelles, notamment la participation à une formation auprès des riverains de l'Avre (propriétaires, collectivités...) sur la gestion des cours d'eau, orientée gestion des renouées.

Auvergne (Sylvie Martinant, CEPA)

La réunion du GRAPEE du 1er mars 2012 a permis de présenter un bilan des actions réalisées sur 2011 et de valider les axes de travail pour 2012 avec notamment une priorité donnée à l'avancement de la stratégie régionale à partir de la contribution initiale réalisée en 2010 afin qu'elle puisse être finalisée pour 2013, fin de la programmation du PLGN et afin de préciser les actions qui seraient à engager ultérieurement.

Le 23 mars 2011, la rencontre annuelle du CEN Auvergne avec le CBNMC a permis de faire un point sur le thème des plantes exotiques envahissantes. La proposition de 2010 du CBNMC de travailler à l'échelle du Massif central ne semble pas réalisable à court termes. Il a été convenu que le CEN Auvergne avance sur la stratégie régionale notamment concernant l'identification des acteurs et des outils à mettre en place. Le CBNMC ne disposant pas dans l'immédiat de temps suffisant pour la réactualisation de la liste régionale, de la remise à jour des données sur les plantes exotiques envahissantes en Auvergne, la stratégie sera construite sur la base des données actuellement disponibles.

Le 3 mai 2011, participation du CEN Auvergne, à la journée technique sur les plantes invasives terrestres qui s'est déroulée à l'IFSTTAR à Bouguenais qui était co-organisée par la DREAL Pays de Loire et le CETE de l'Ouest. Cette participation s'inscrit dans un objectif d'échange d'expérience entre acteurs du bassin Loire Bretagne afin d'apporter un témoignage de l'expérience de la région Auvergne notamment sur la Renouée afin de sensibiliser les acteurs des Pays de Loire sur une plante en cours d'émergence.

Pour faire suite aux 2 journées de formation testées en 2011 auprès des agents de la DDT 63, et face aux nombreuses demandes de formation pour 2012, la DREAL Auvergne a organisé une formation des agents des 3 autres DDT et de la DREAL en 2 sessions sur les plantes et la faune exotiques envahissantes. Ces journées se déroulement en juin et en septembre avec ½ journée en salle suivie d'1/2 journée sur le terrain. Le CEN Auvergne interviendra en tandem avec la DREAL Auvergne pour la première journée sur le volet flore. Pour la seconde journée, l'intervention de l'ONCFS permettra de présenter le travail réalisé à l'échelle du bassin Loire Bretagne sur la faune vertébrée invasive (liste espèces, fiches espèces, bibliographie, point règlementaire) tandis que le CEN Auvergne présentera l'état des connaissances et des acteurs impliqués sur la région Auvergne.

Ce travail sur la faune par le CEN Auvergne répond à une commande de la DREAL Auvergne qui souhaite engager un état des lieux sur la faune exotique envahissante en 2012 afin d'identifier les espèces présentes ou proches, les acteurs impliqués et constituer un premier groupe de travail. Le résultat sera présenté au GRAPEE fin 2012.

Ce nouveau volet a soulevé une question de gouvernance au sein du GRAPEE qui concerne actuellement le bassin Loire Bretagne en Auvergne et uniquement les plantes. Pour l'instant le travail sur la faune est réalisé indépendamment du GRAPEE même si la plupart des acteurs impliqués sont les mêmes. En revanche, les résultats seront transmis aux membres du GRAPEE afin que l'information circule. Cela renvoie à une réunion des financeurs et décideurs régionaux pour organiser l'articulation entre la flore et la faune ainsi qu'au niveau bassin au sein du territoire régional.

Bassin de la Vienne (Anne-Charlotte Jean, *EPTB Vienne*)

En 2012, dans le cadre du dispositif de coordination de la lutte contre les plantes invasives du bassin de la Vienne piloté par l'EPTB Vienne, l'animation du réseau d'opérateurs ainsi que le travail d'exploitation des données collectées est poursuivi.

La mission d'expertise-conseil engagée en 2011 est reconduite en Limousin avec les mêmes prestataires (CEN Limousin et CPIE des Pays creusois) et est étendue en Poitou-Charentes avec la

FREDON. Cette mission a pour objet de renseigner les propriétaires d'étangs ou autres, les élus ou encore les gestionnaires de milieux sur la gestion des plantes exotiques envahissantes.

Par ailleurs, en septembre va être organisée une formation auprès des agents territoriaux des espaces verts et des bords de route. Une première demi-journée théorique sera organisée en salle et sera ensuite complétée par une demi-journée de terrain organisée en partenariat avec les opérateurs de terrain (techniciens de rivières, CPIE des Pays Creusois…) afin de démultiplier cette demi-journée sur le territoire.

Une réunion bilan et perspectives est organisée mi-juin avec l'ensemble des acteurs du bassin de la Vienne impliqués dans la gestion des plantes exotiques envahissantes.

Roland Matrat : il serait intéressant, vu que chaque groupe a commencé à organiser des formations, que nous échangions documents de références et expériences. Il faudrait donc organiser ces échanges.

Loire (Emilie Moine, CPIE des Monts du Pilat)

Une première stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes avait été mise en place dans le département de la Loire entre 2005 et 2011.

Après un bilan de cette stratégie mise en œuvre et du premier programme d'actions, présenté lors d'une réunion du Comité Départemental Plantes Invasives le 17 Novembre 2011, et après une phase de concertation en Comité de Pilotage, une nouvelle stratégie de lutte 2012-2017 a été définie avec des propositions d'actions. Cette nouvelle stratégie s'inscrit dans la continuité de la précédente dans un objectif d'amélioration des pratiques.

Les enjeux de la stratégie précédente étaient restreints aux milieux aquatiques et zones humides, le comité départemental étant à cette période essentiellement composé de gestionnaires de milieux aquatiques. La stratégie 2012-2017 doit prendre en compte de nouveaux milieux, de nouvelles problématiques et de nouveaux acteurs notamment les Services territoriaux du Département en charge de l'entretien des routes départementales.

Des enjeux sécuritaires ont donc été ajoutés.

Enjeux environnementaux : préservation de la biodiversité.

Enjeux sécuritaires : préservation de la santé publique, protection des populations contre les crues, protection des populations contre l'érosion des berges, sécurité routière des usagers (mauvaise visibilité aux carrefours).

Enjeux d'usage : maintien de l'accès aux milieux aquatiques, maintien de la production piscicole, limitation de la banalisation des paysages.

Les plantes exotiques en phase d'installation sur le territoire semblent être une des problématiques à traiter. Il a donc été choisi de distinguer 2 groupes d'espèces invasives parmi les espèces cibles.

Espèces cibles du groupe 1 : Espèces à fort potentiel d'invasibilité et à forts enjeux de gestion qui sont déjà bien installées dans le département. Cela concerne : l'ambroisie à feuille d'armoise, les jussies exotiques et les renouées asiatiques. Les espèces présentent dans ce groupe seront soumises à une lutte active.

Espèces cibles du groupe 2 : Espèces moins problématiques à l'heure actuelle, mais en phase d'installation ou de colonisation, qui seront concernées plus spécifiquement par des programmes de prévention et de sensibilisation. La liste de ces espèces a été définie sur la base de leur potentiel d'invasibilité (cf. échelle d'invasibilité de Lavergne) et de leur présence « aux portes » du département en partenariat avec le CBNMC.

Les grands objectifs de cette nouvelle stratégie se déclinent en 3 grands axes :

- Rechercher la stabilisation voire la régression des espèces invasives du groupe I : ambroisie à feuille d'Armoise, jussies exotiques et renouées asiatiques.

- Prévenir l'installation de nouvelles espèces invasives sur le territoire ligérien

- Collecter, centraliser, synthétiser et redistribuer les informations de terrain

Le programme d'actions s'articule autour de 5 volets :

Communiquer :

→ Valoriser les résultats des recherches :

- Guide « Renouée » à destination des techniciens et gestionnaires (résultats de la thèse et préconisations de gestion),

- Colloque national « Renouée du Japon » les 23 et 24 octobre 2012 au Technopôle de St Etienne

→ Former les publics gestionnaires :

Formations pour élus et techniciens communaux (non associés au programme de lutte), pour les agriculteurs, pour les propriétaires d'étangs (reconnaissance de le jussie pour pouvoir participer à la surveillance des étangs), journées techniques pour les gestionnaires avertis (reconnaissance des nouvelles espèces, utilisation de certains matériels, visite de terrain, gestion des déchets...).

→ Diffuser l'information (pour le grand public) :

Réactualiser et rééditer le guide « Les plantes envahissantes de la Loire », Editer une exposition itinérante plantes invasives, réaliser des opérations de sensibilisation ponctuelles, conseiller toute personne étrangère au comité en recherche d'informations pratiques sur la gestion des plantes invasives.

Coordonner et planifier (missions du pôle-relais) :

→ Animer le réseau « plantes invasives » : Réunion du comité et animation d'un dispositif de suivi annuel des opérations de lutte
→ Elaborer et animer une méthodologie permettant le suivi de la progression des espèces sur les territoires (inventaires à année n et n+5)

Rechercher :
→ Réflexion sur la gestion des déchets, la mise en place de zones de stockage et les filières potentielles de valorisation
→ Expérimentations de lutte contre les renouées et autres espèces

Lutter :

→ Mise en place opérationnelle ou poursuite de la stratégie de lutte par bassin versant ou secteurs à travers des opérations de gestion dirigées contre les espèces invasives
→ Etat des lieux des stratégies de lutte
→ Mise en œuvre concrète des opérations de lutte
→ Poursuite des expérimentations sur les renouées
→ Surveillance des zones d'étangs et mise en place d'un groupe d'intervention
→ Expérimentations sur l'ambroisie
→ Veille active contre les espèces du groupe 2

Evaluer :

→ Evaluation de la stratégie avec bilan des opérations de gestion et bilan de la progression des espèces sur 5 ans.

3. *Avancées des travaux de l'IBMA – Focus 2 actions* (Emilie Mazaubert, CEMAGREF-IRSTEA) (Cf. annexe 1) :

Guide de « bonnes pratiques » en matière de gestion des EEE en milieux aquatiques
Un bilan des connaissances disponibles sur les interventions de gestion déjà existantes sur les EEE dans les milieux aquatiques en métropole devrait prendre la forme d'un guide de « bonnes pratiques ». Proposant une base de réflexion claire et une démarche argumentée d'aide à la mise en place d'actions de gestion pour et par les gestionnaires, ce guide devra tenir compte des spécificités de chaque situation, intégrant les caractéristiques du site lui-même, la ou les espèces exotiques faisant l'objet d'une gestion ou dont la gestion est souhaitée, et les besoins humains exprimés dans cette situation. Sa réalisation est envisagée en deux parties.

La première partie comportera des informations d'ordre général, telles que les différents types d'enjeux de la gestion ou les démarches nécessaires à une bonne mise en œuvre des actions de gestion. Elle listera également les informations dont la connaissance est indispensable pour chaque modalité d'intervention afin d'assurer la valorisation des expériences réalisées.

La seconde partie est envisagée comme un recueil d'exemples d'actions de gestion qui devraient être détaillés le plus précisément possible. Ainsi, après une brève description de l'espèce ou la famille d'espèce, différents exemples de gestion ayant donné des résultats jugés satisfaisants seront fournis. Ils rassembleront un ensemble d'informations réparties en différentes sections concernant le gestionnaire, le site et ces différentes interventions. Les fiches « exemple de gestion » s'appuieront notamment sur la synthèse des informations fournies directement par les gestionnaires. Les illustrations (dessins, photos, cartes, figures diverses) occuperont une part importante des fiches et des renvois sont prévus vers les documents déjà existants.

Etude de cas de gestion des EEE en milieux aquatiques en métropole : application à la gestion des jussies sur le territoire du Parc Naturel Régional de Brière

L'objectif de cette étude est d'analyser les informations disponibles sur un « cas de gestion » particulier, en termes d'efficacité, d'échec ou de réussite, pour en extraire les aspects écologiques, ethnologiques, économiques et institutionnels éventuellement généralisables à d'autres sites afin d'alimenter les réflexions sur les démarches globales de gestion des EEE déjà mises en œuvre en métropole.

Le choix du «cas de gestion» s'est porté sur la gestion des jussies dans le Parc Naturel Régional de Brière pour lequel toutes les informations nécessaires sont déjà disponibles ou relativement faciles à obtenir et où il sera possible d'identifier et quantifier les impacts de cette invasion biologique.

Une première réunion de présentation et de lancement du projet a eu lieu le 11 avril 2012 au PNR de Brière en présence de différents acteurs et intervenants dans cette étude.

Le déroulement de cette étude est ensuite prévu en plusieurs étapes :

- La compilation et l'analyse de l'ensemble des informations disponibles sur le site, les gestionnaires, les parties prenantes, les actions menées et leur bilan : cette phase de travail est en cours. Elle est réalisée par Victor Martz, stagiaire de Master 2 à l'Irstea.
- L'organisation d'un séminaire de transmission des résultats de cette première analyse à l'ensemble des parties prenantes de la gestion de l'espèce sur le site : le séminaire est prévu le 25 juin 2012. Il permettra de valider ou de compléter les éléments d'analyses utiles pour la poursuite des travaux.
- Les discussions du séminaire de juin permettront la reformulation du bilan sur les connaissances disponibles, les acquis sur les interventions de gestion et les besoins de compléments d'informations.
- La rédaction d'une analyse globale de la démarche engagée par le gestionnaire, et l'identification des éléments généralisables,
- Une réunion finale d'évaluation comportant le bilan, l'analyse de la démarche et les perspectives de généralisations est prévue fin 2012.

L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un document de synthèse qui sera diffusé ultérieurement par l'Onema.

Rmq : il est important que dans ces fiches l'aspect « caractéristiques du milieu » soit intégré.

4. Application web de suivi des espèces invasives en Pays de la Loire (R. Matrat) (Cf. annexe 2) et Suivis et inventaires participatifs en lien avec le CBN MC (Coffin, O. et Bodin, A. CPIE des Pays Creusois) (Cf. annexe 3) :

A partir du bilan réalisé dans le cadre de l'Atlas botanique du département de al Vienne, les espèces invasives présentes ont été listées. Ces espèces font l'objet des inventaires participatifs avec les bénévoles (environ 40). Le système de renseignement géographique a également été mis en place avec l'aide d'un bénévole.

5. Faune invasives : Coordination de bassin sur les Vertébrés exotiques envahissants (E. Sarat, ONCFS) (Cf. annexe 4) et coordination régionale Faune invasives en Pays de la Loire (R. Matrat, DREAL PdL) (Cf. annexe 5).

Avec un peu de délai par rapport aux plantes exotiques envahissantes, la faune exotique envahissante fait l'objet d'efforts et d'intérêt tant au niveau du bassin de la Loire avec le réseau mis en place par l'animation de l'ONCFS sur les vertébrés envahissants, qu'en région avec la Commission Faune créée en Pays de la Loire. La problématique de la faune invasives est bien différente de cette de la flore invasive, avec des difficultés qui lui sont propres, comme par exemple l'impossibilité à ce jour d'« épuiser » 100 m2 de marais de ses écrevisses américaines envahissantes, et pourtant elle est complémentaire pour les gestionnaires des milieux naturels. Afin de répondre à leur demande d'outils et d'échanges, de même que pour la flore, il faut commencer à réfléchir quelle forme le(s) réseau(x) vont prendre, tant au niveau du bassin que des territoires et un premier état des lieux était nécessaire.

6. Bilan de plusieurs années de suivi sur l'égérie dense en Vendée (J. Haury, INRA Agrocampus Ouest).

Avec l'égérie dense on est dans le cas où on peut tracer l'apparition d'une espèce envahissante. Les problèmes de gestion sont apparus dans de nombreux endroits, mais dans de nombreux endroits également, il y a eu des disparitions de ces problèmes. Tout d'abord les questions ont été celles de l'identification : les gestionnaires connaissaient surtout l'élodée du Canada.
L'invasion d'un étang de Pen Mur par cette espèce et la demande des gestionnaires a permis une analyse de cette population en termes de composition, chimique, etc…en 1996. Les températures basses de 1997 ont diminué les recouvrements de cette espèce qui est passée de 30% à 0,01%.
Parmi les hypothèses de fonctionnement qui étaient au départ de sensibilité au froid, mais les proliférations de Cyanobactéries pourraient influer également sur les populations d'Egérie.

La demande de partenariat par le Syndicat du Don pour mieux comprendre la dynamique de l'égérie en lien avec les jussies à la suite de cette étude. Les hypothèses de travail portaient sur la perte de biodiversité éventuelle, et les effets de concurrence entre égérie et jussies, en présence également sur le site, l'élodée de Nuttall. L'effet de ces proliférations sur les sédiments était également l'une des questions posées par le gestionnaire (dans l'optique des curages). Les premiers résultats de productions végétales indiquent pour l'égérie des biomasses atteignant au maximum **7900g/m²** (en matière fraîche)**.** Aucune concurrence n'a été notée, même plutôt de la facilitation de la Jussie pour l'égérie. Ces premiers résultats montrent que la théorie d'espèces exotiques envahissantes introduites facilitent l'implantation (et donc la prolifération) d'autres espèces exotiques.
D'autre part, un équilibre semble exister entre les populations de Cyanobactéries et les Hydrocharitacées, ces premières limitant fortement les proliférations des secondes.

L'égérie dense prolifère sur la rivière Vendée, au niveau de Fontenay le Comte (85). Ce site est utilisé notamment pour des évènements sportifs. Les premières observations d'égérie dense y ont été faites en 1997. En deux ans, plus de 2 km de la rivière ont été colonisés, avec des recouvrements importants, jusqu'à plus de 90%. Sans intervention entre 1999 et 2005, la colonisation de l'égérie a été importante, sur plusieurs km. La demande de gestion allant croissant, le ressenti de la nuisance, un programme de gestion pluriannuelle a été mis en place, l'éradication ne pouvant être à ce niveau envisageable. Pour faire un meilleur suivi des travaux, évaluer l'efficacité et les impacts, un partenariat avec AGROCAMPUS OUEST & l'INRA a été initié. Le suivi a montré la nécessité de gestion annualisée avec des coûts important pour la collectivité.
Ce partenariat a permis de suivre les chantiers, et aussi d'affiner les CCTP.
Les travaux ont aussi montré les limites du matériel, entre profondeur, fragilité, etc, mais aussi que la coupe des herbiers favorise la repousse à la suite.
Le partenariat gestionnaire/scientifiques a permis de mieux comprendre le comportement invasif de l'égérie dense, d'apporter des éléments techniques et scientifiques, de définir un état considéré comme écologiquement, économiquement et socialement acceptable, et d'adapter les techniques d'intervention pour un entretien régulier à partir de cet état préalablement défini.

Les suivis d'*Egeria densa* sur la rivière Vendée en 2011 ont porté sur les méthodes de faucardage avec cartographie, mesures de biomasse. Tout d'abord il faut noter qu'il est important de relever régulièrement les nasses et les doubler, sinon de nombreuses boutures sont diffusées dans le milieu.
En différenciant l'égérie affleurante (toute la lame d'eau est colonisée) et non-affleurante (estimé à 60% de la lame d'eau colonisée) on arrive à estimer les masses d'égéries à retirer et l'efficacité de la méthode.
En 2012, une estimation des stocks de nutriments en lien avec le faucardage des égéries, un travail sur les rôles fonctionnels de ces macrophytes/inventaire d'espèces et la valorisation des résultats sont prévus.
Il ressort de ces travaux que les différentes espèces posent des problèmes spécifiques particuliers et différents, bien qu'elles soient de la même famille et qu'elles se développent dans des milieux comparables. Elles réagissent chacune différemment à la présence des Cyanobactéries, aux travaux de gestion, et aux différences fines du milieu, également à la physico-chimique. Ces éléments vont également faire l'objet des travaux de recherche appliquée en 2012.
A noter qu'en termes d'hydroépuration, les Hydrocharitacées dont les espèces invasives peuvent être prises en compte dans les projets.

Les rapports concernant les actions menées par le comité régional et sa commission scientifique sont téléchargeables pour les membres du comité régional sur le site de la DREAL (extranet). Les résumés sont téléchargeables sur le site de la DREAL et peuvent être obtenus sur demande auprès de Roland Matrat ou Jacques Haury.

La communication Haury et Bouron est sous presse dans les actes du colloque de mai 2011 (parution prévue en septembre 2012).

Un groupe « Hydrocharitacées », trans-régional a été créé pour travailler sur différents exemples concrets de problèmes posés et de solutions de gestion, pour former les acteurs et reprendre les recherches à la fois cognitives sur la production et les facteurs de production et appliquées sur les techniques de gestion, ….

8. Outils de bassin (Stéphanie Hudin, FCEN)*:*

La stratégie de bassin n'a pas été avancée pour le moment, les premières propositions seront faites par courriel aux membres du groupe en automne prochain, en préparation à la prochaine réunion.
Le travail sur l'exposition a commencé avec le CPIE du Pays Creusois, les premières propositions sont présentées et discutées ici, à savoir :

- 11 panneaux grand format roll-up de 70x180 cm
  - 1 panneau d'introduction
  - 4 panneaux espèces dont 1 « animaux exotiques » envahissants (coord. S. Hudin)
  - 3 panneaux problèmes générés (coord. FMA)
  - 3 panneaux prévention et lutte (coord. Benjamin Bottner)

Les échanges ont permis d'identifier des personnes dans le groupe de travail qui vont coordonner les différentes parties (ou groupes de panneaux) constitué

Pour chaque panneau, un thème, un titre, une partie chapeau ont été proposés. Le titre général de l'exposition étant « Exotiques et Envahissantes ».

Un exemplaire sera édité et géré au prêt par la FCEN, et les fichiers de l'exposition seront mis à disposition des structures intéressées pour la reproduction.

ANNEXES

1. Focus sur deux projets en cours du Groupe de Travail Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques

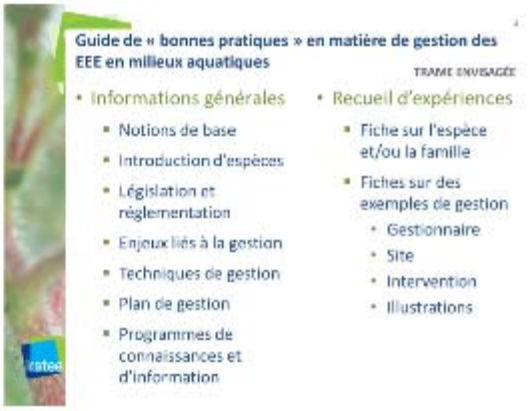

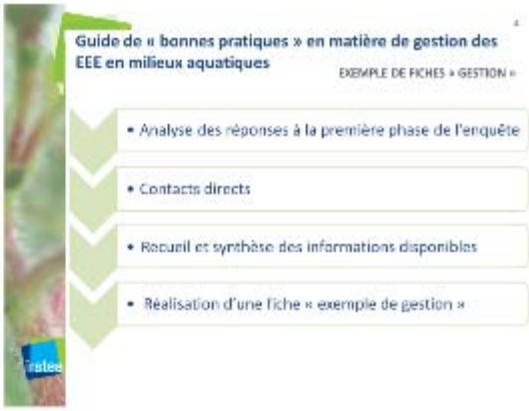

Etude de cas de gestion des EEE des milieux aquatiques en métropole : application à la gestion des jussies sur le territoire du Parc Naturel Régional de Brière
DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL 1/2
• Première réunion de présentation et de lancement du projet : 11 avril 2012
• Compilation de l'ensemble des informations disponibles (site, structure gestionnaire, parties prenantes, actions et bilan de gestion)
En cours, travail réalisé par Victor Martz (stagiaire M2) :
- Bibliographie
- Entretiens avec les parties prenantes
• Organisation d'un séminaire de transmission des informations avec relevés des discussions
Séminaire prévu le 25 juin 2012 :
- Restitution des informations recueillies
- Relevés de décisions

Etude de cas de gestion des EEE des milieux aquatiques en métropole : application à la gestion des jussies sur le territoire du Parc Naturel Régional de Brière
DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL 2/2
• Bilan des connaissances disponibles, des acquis sur les interventions de gestion de l'espèce et des éventuels besoins
Intégration des relevés de discussion
• Rédaction d'une analyse globale de la démarche engagée
• Réunion finale d'évaluation (bilan et perspectives) : fin 2012

2. Cartographie et application web de suivi des espèces invasives en Pays de la Loire

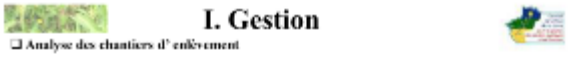

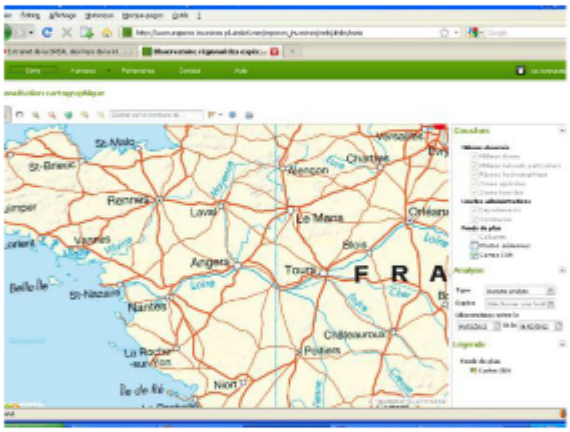

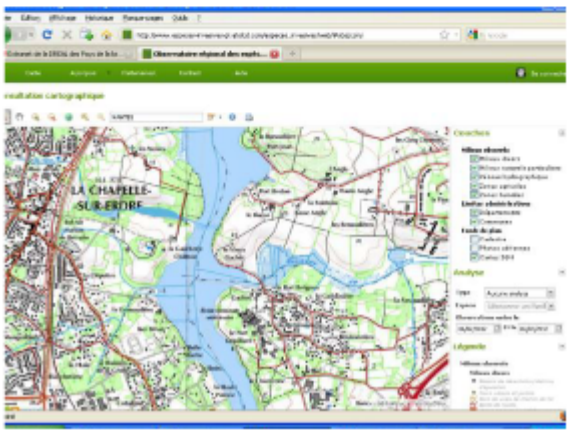

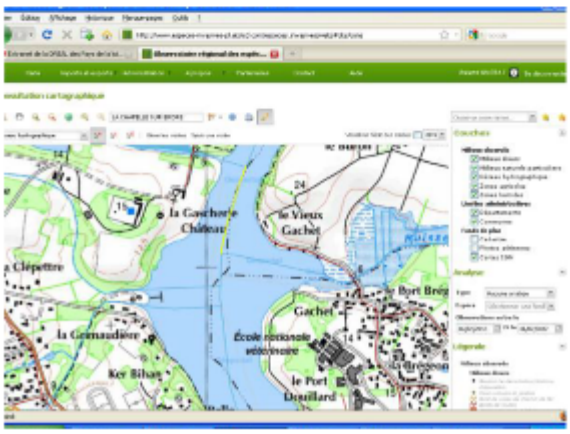

3. Suivis et inventaires participatifs par le CPIE des Pays creusois et ses bénévoles formés, en lien avec le Conservatoires botaniques national du Massif Central

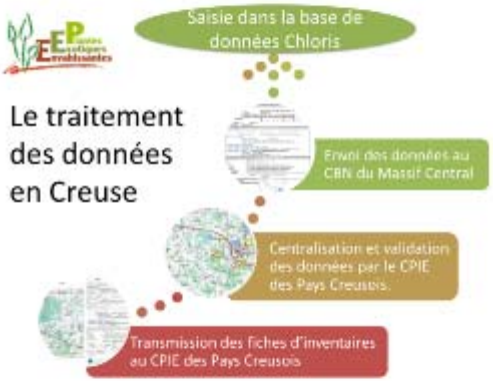

Saisie des données sur Excel

Mise en forme sur SIG (MapInfo)

Fiche d'inventaire

Bilan prospection 2011 par le CPIE des Pays Creusois

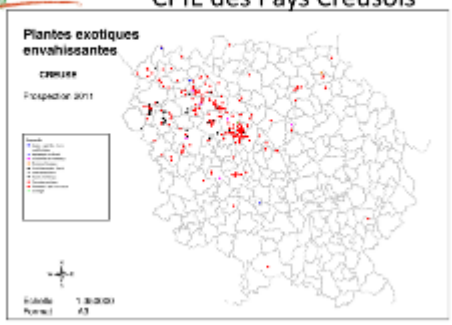

Compte rendu du Conservatoire Botanique National du Massif Central

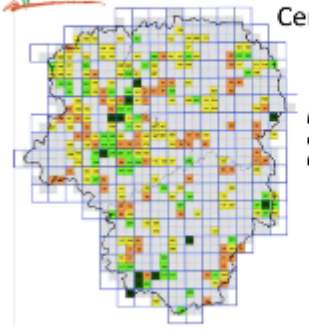

Données enregistrées dans Chloris en 2011
60 000 observations

PREVENTION & LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN Creuse

Merci de votre attention

PAYS CREUSOIS

4. Coordination de bassin sur les Vertébrés exotiques envahissants, ONCFS

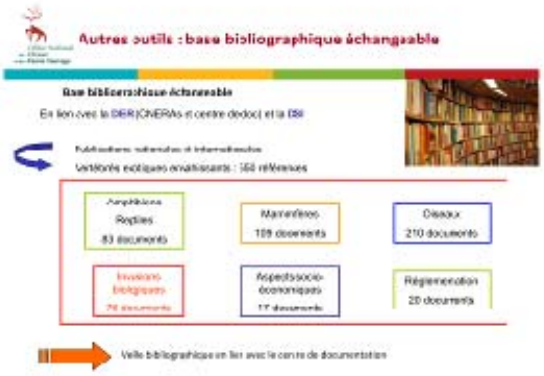

Autres outils : Synthèse réglementaire

En lien avec la IDP et les SD

Statut des espèces

Lien vers les arrêtés

Exemples d'AP pris pour des mesures de gestion

Validation par la Direction de la Police

Diffusion site Internet

Réalisé pour 40 espèces de vertébrés (hors poissons)

Autres outils : Synthèse réglementaire

Participation aux enquêtes nationalles DER

Enquêtes Raton-laveur et Chien Viverrin
En lien avec le CNERA PAD

Convention nationale FNC/ UNAPAF

A l'échelle du bassin de la Loire, en plus de cette convention

Enquêtes auprès des gestionnaires et associations de protection de la Nature

Application du protocole national

Autres espèces : modalités à définir avec la DER

Formation des acteurs

Organisation d'une session de formation annuelle

Agents de l'ONCFS, de l'ONEMA, APN, techniciens de rivières et techniciens FDCSDON

4 jours de formation : rappels sur les notions d'invasions biologiques et EEE

Présentation des espèces

Gestion des espèces : applications sur le terrain

Première session de formation en dans les Deux-Sèvres, 18-21 juin 2012

En lien avec la DER et la division formation :

Adaptation à l'échelle nationale

5. Coordination régionale Faune invasives en Pays de la Loire

Perspectives de coordination et de gestion de la faune invasive en Pays de la Loire

1. Les espèces animales invasives en Sarthe (Raphaël Roux-stagiaire DREAL)

Les objectifs

- Engager une approche régionale
- Faire un état des lieux (Sarthe)
- Définir les enjeux liés à chaque espèce
- Proposer des moyens de gestion en adéquation avec les enjeux posés

La définition retenue

- Introduction après 1500 après J.C
- La reproduction sur le territoire
- L'impact avéré
- La prolifération

Méthode de sélection des espèces retenues (1)

Point de départ : « liste « des espèces introduites (groupe IBMA)

Exclusion à priori :

Des espèces ne répondant pas à la définition

Des petites espèces

Des espèces marines

Méthode de sélection des espèces retenues (2)

- Espèces présentes en Sarthe, Pays de la Loire et départements limitrophes à la région
- Poissons, crustacés, grenouille : exclusion des espèces représentées dans les eaux françaises (ex: silure) sauf espèces créant des déséquilibres biologiques
- Mammifères, oiseaux : maintien de toutes les espèces nuisibles
- Maintien des espèces citées dans l' arrêté du 30 juillet 2010
- Maintien des espèces dont l'impact avéré est attesté (en l'absence d'éléments réglementaires)

Liste restreinte des espèces animales invasives en Sarthe (1)

Les mollusques :

Coque asiatique ***(Corbicula fluminea)***

Moule zébrée ***(Dreissena polymorpha)***

Les crustacés :

Écrevisse Américaine ***(Orconectes limosus)***

Écrevisse Californie/signal ***(Pacifastacus leniusculus)***

Écrevisse de Louisiane ***(Procambarus clarkii)***

Gammare poilu ***(Dikerogammarus villosus)***

Liste restreinte des espèces animales invasives en Sarthe (2)

Les poissons :

Poisson chat ***(Ameiurus melas)***

Perche soleil ***(Lepomis gibbosus)***

Pseudorasbora ***(Pseudorasbora parva)***

Les amphibiens :

Grenouille taureau ***(Rana catesbeiana)***

Xénope lisse ***(Xenopus laevis)***

Les reptiles

Tortue de Floride ***(Trachemys scripta)***

Liste restreinte des espèces animales invasives en Sarthe (3)

Les oiseaux:

Ouette d'Egypte ***(Alopochen aegyptiacus)***

Bernache du Canada ***(Branta canadensis)***

Ibis sacré ***(Threskiornis aethiopicus)***

Les mammifères :

Vison d'Amérique ***(Mustela vison)***

Ragondin ***(Myocastor coypus)***

Rat musqué ***(Ondatra zibethicus)***

Des règlementations complexes

Mise à jour de fiches espèces

- Réglementation
- Biologie
- Origine géographique et modalités d'apparition
- Dynamique population
- Cartes de répartition au niveau national et départemental
- Biotope
- Intérêts halieutiques et économiques
- Impacts négatifs
- Facteurs naturels de régulation

Oncorhyncher limosus en Sarthe (1989 à 2010) (Fédération de pêche Onema Sarthe, 2011)

Présence de la Bernache du Canada en Sarthe (2003-2010) (LPO, 2011)

Propositions d'actions (1)

A. Actions curatives : les techniques de capture, d'éradication, de contrôle des populations

- Piégeage
- Lutte chimique
- Pêche électrique
- Vidange et assec
- Introduction de prédateurs
- Tir

Propositions d'actions (2)

B. Actions préventives et d'accompagnement

- Exploitation de la ressource
- Communication
- Réseau
- Réglementation

2. Propositions d'actions 2012 sur la faune invasive en Sarthe

Les espèces « prioritaires 2012 » en Sarthe

- Les écrevisses de Louisiane et de Californie (gestion encore possible ?)
- La grenouille taureau (détection précoce)
- Le xénope lisse (détection précoce)
- La bernache du Canada (destruction)

Mise en œuvre des propositions du rapport : se focaliser sur la coordination, la prévention…

Détection, suivis et connaissances

- Formalisation du groupe départemental

- Mise en place d'un réseau d'observation et de veille (définir la composition du réseau (selon les milieux, les espèces, la compétence des organismes, la modalité des suivis (fréquence et technique)…)

Ce réseau sera particulièrement important pour les espèces dont la présence n'est pas encore avérée.

-Pilote : DDT/DREAL

…la communication

- Expertiser les supports de communication déjà existants et le cas échéant en réutiliser certains (programmes grenouille taureau, xénope…)

- Étudier l'intégration d'autres documents et moyens de communication (écrevisses?)

-Pilote : Conseil général

Poursuivre ou engager des actions de lutte et/ou de contrôle

A distinguer selon les espèces :

- Bernache : poursuivre la mission ONCFS (renforcement des moyens ?)

- Écrevisses : expertiser les propositions relatives à la pêche (accroître la pression, rechercher des débouchés, protéger les espèces autochtones) et les propositions d'ordre réglementaire

-Pilote : DDT, Onema et Fédération de pêche

3. Constituer une commission « faune invasive » au niveau régional

Constituer une commission « faune invasive » au sein du Comité régional (en parallèle du travail qui va se poursuivre en Sarthe (NB. : prochaine réunion le 23 avril)

Propositions de mandat :

- Évaluer la plus-value qu'il est possible d'apporter (par rapport aux actions déjà engagées, de lutte en particulier)
- Estimer les appuis scientifiques nécessaires et les organismes scientifiques mobilisables
- Travailler en priorité sur les aspects « communication » et « formation » (et base de données)
- Transposer le travail fait en Sarthe aux autres départements
- Constituer un lien avec le niveau de bassin et national

- Calendrier prévisionnel : première réunion de préfiguration le 15 mars et réunion « élargie » au second semestre.
- Composition : à définir…. (scientifiques, gestionnaires (Fédérations de pêche, de chasse, Conseils généraux, etc., services de l'État…)
- Animation : à préciser (DREAL, ONCFS, ONEMA ?)

Principales conclusions de la réunion restreinte du 15 mars :

- Constitution d'une commission faune invasive régionale élargie

(Sarthe département « pilote »)

- Prochaine réunion dernier trimestre 2012

- Premiers travaux :

❑ Définir la composition de la commission régionale élargie

❑ Les fiches espèces (travail en cours ONCFS sur les vertébrés – A compléter sur poissons, crustacés avec Onema suite travail Raphaël Roux)

❑ La synthèse réglementaire (travail en cours ONCFS sur les vertébrés – A compléter sur poissons, crustacés avec Onema suite travail Raphaël Roux

❑ L'appropriation de l'approche faite en Sarthe dans les autres départements (DDT)

Le fonctionnement actuel du Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives

Des missions identifiés…

Elles s'articulent autour de cinq objectifs principaux :

1. Disposer d'une connaissance actualisée de l'état d'envahissement en Pays de la Loire,

2. Développer la connaissance et l'analyse des moyens de contrôle et de gestion (efficacité et conséquences sur le milieu)en fournissant un appui technique aux gestionnaires,

3. Développer la communication et l'information,

4. Promouvoir la formation,

5. Suivre les évolutions réglementaires.

Son organisation en deux commissions thématiques

Une commission scientifique (animation GIS Macrophytes) :

Participants : Agrocampus Rennes, Cemagref, UCO Angers, DRAAF, Conservatoire botanique, FREDON, PNR Brière

- Suivis et mise en place de démarches scientifiques, universitaires (*phytosanitaires, projet jussie terrestre…*) et techniques (chantiers d'arrachage)

-Avis sur dossiers (mise en place d'un réseau d'experts)

- Rédaction,relecture et validation des produits du Comité

-Bibliographie, veille scientifique et liens avec le monde de la recherche

Une commission « gestion-formation-communication » (animation : DREAL et Forum des marais atlantiques) :

Participants : Conseils généraux et fédérations de pêche, PNR Loire Anjou Touraine, Agence de l'eau, IAV, ORSN…

- Mise à jour du guide technique

- Par intégration des données scientifiques

-Par intégration des données des gestionnaires (retours d'expériences)

-Cartographie de localisation des plantes et de bilan des chantiers (progression des plantes et efficacité des méthodes)

- Élaboration d'un plan de communication (brochures, site Internet…) en lien avec les départements

- Organisation de journées techniques de formation en Pays de Loire

- Bilan sur les perspectives d'évolutions réglementaires (contact avec les ministères concernés)